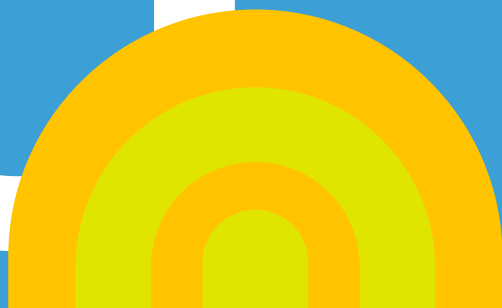
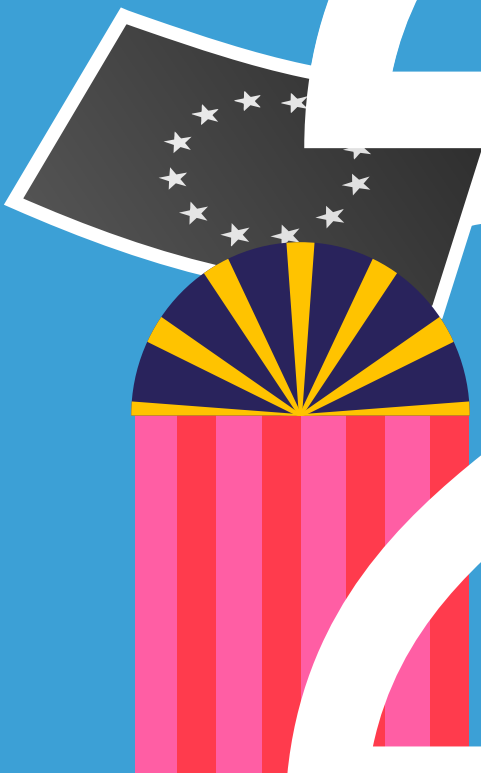
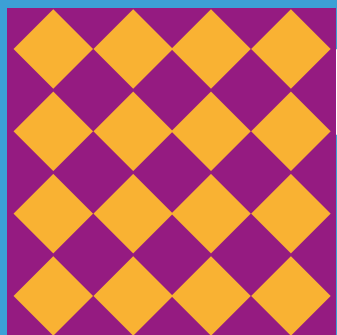


RAPPORT D'ACTIVITÉ

OBSERVATOIRE FRANCO-BELGE DE LA SANTÉ



25

MOT DE LA PRÉSIDENTENCE

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2025 constitue une étape significative pour l'Observatoire Franco-Belge de la Santé. Dans un contexte où les enjeux sanitaires se révèlent plus complexes et plus interconnectés, l'Observatoire poursuit avec détermination ses missions : produire des connaissances fiables, diffuser une expertise indépendante et encourager une coopération transfrontalière constructive.

Afin de répondre à ces défis, l'OFBS a poursuivi en 2025 la modernisation de ses pratiques, consolidé sa gouvernance et renforcé sa capacité à éclairer, et parfois anticiper, les décisions publiques. Ces avancées s'inscrivent dans une dynamique durable, guidée par un objectif clair : renforcer la coopération sanitaire au bénéfice des populations des territoires frontaliers.

Ce rapport d'activité illustre également la richesse des travaux menés, l'élargissement des partenariats et l'engagement constant des équipes et des acteurs impliqués, tant en France qu'en Belgique. Ensemble, nous avons contribué à améliorer la qualité des données, à développer de nouveaux outils d'analyse et à approfondir la compréhension des déterminants de santé qui influencent les populations transfrontalières.

Au nom de la présidence de l'OFBS, nous tenons à saluer l'ensemble des contributions qui font vivre cet observatoire : celles des équipes de ses membres, des partenaires institutionnels, des réseaux scientifiques ainsi que de tous les acteurs de terrain, dont l'expertise nourrit une compréhension fine des réalités locales.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

La Présidence de l'OFBS

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
1. LA GOUVERNANCE DE L'OFBS : UNE ORGANISATION RENOUVELÉE	10
Une gouvernance articulée autour de trois instances complémentaires	11
Un modèle renouvelé pour les défis transfrontaliers	13
ZOOM SUR LES STRUCTURES MEMBRES DU BUREAU DE L'OFBS	14
• Carsat Hauts-de-France	15
• Union Nationale des Mutualités Socialistes	
• MGEN Grand Est	16
• Solidaris Wallonie	
• Centre Hospitalier Universitaire de Lille	17
• Centre Hospitalier de Mouscron	
2. ADMINISTRATION, ORGANISATION, FINANCES & BUDGET	18
1. Organisation et gouvernance	19
2. Administration générale	
3. Finances et budget 2025	20
3. TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025	22
Synthèse des temps forts	
3.1. Adoption du nouveau règlement intérieur	23
3.2. Forum 2025 au CFPC Du CH Mouscron	
4. LES PROJETS INTERREG VI	24
• Les 6 projets Interreg	
▪ ALCOVE – Analyse des composés organiques volatils dans l'air exhalé pour la détection précoce des cancers pulmonaires (01/10/2024 – 30/09/2026)	25
▪ CROSS4MOBILITY – Objectif 3.2 Améliorer la mobilité transfrontalière pour une meilleure qualité de vie (01/04/2024-31/03/2028)	27
▪ PSICOCAP+ D'un modèle de soins psychiatriques résidentiels vers une approche collective dans le milieu de vie (01/04/2024 au 31/03/2028)	29
▪ SynDigitalPro- Synergie transfrontalière des professionnels de santé en accompagnement de la digitalisation des métiers (01/10/2024 au 30/09/2028)	32
▪ PFMET- Pôle Femme-Mère-Enfant de Thiérarche (01/10/2025-31/03/2029)	33
▪ STA²RE – Santé Transfrontalière Accompagnement Acteurs Résilience Environnementale (01/10/2025-31/03/2029)	34
5. LES PERSPECTIVES 2026	36
1. Mise en place de quatre groupes de travail thématiques	37
2. Organisation du Forum OFBS 2026	
GLOSSAIRE	39

INTRODUCTION

Depuis 1999, l'Observatoire Franco-Belge de la Santé (OFBS) fédère les principaux acteurs de la santé le long de la frontière franco-belge. Hôpitaux, Assurance Maladie, Agences Régionales, Mutualités, Observatoires... tous collaborent au sein de ce Groupement Européen d'Intérêt Économique pour répondre à un même enjeu : **faciliter l'accès des habitants frontaliers à des soins de qualité.**

L'OFBS agit comme un véritable **carrefour stratégique**. Il repère les besoins du territoire, permet des regards croisés entre les systèmes français et belge, et cherche des solutions concrètes pour renforcer la complémentarité des offres de soins.

Au fil des années, l'Observatoire a porté des actions structurantes, parmi lesquelles :

- La création et l'animation des **Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST)**,
- Le développement de **conventions interhospitalières** innovantes,
- Le soutien opérationnel aux services **d'aide médicale urgente franco-belges**,
- La coordination de **projets européens** d'envergure, notamment via les programmes Interreg.

Fort d'un ancrage couvrant **cinq départements français et quatre provinces belges**, l'OFBS s'est imposé comme **un acteur incontournable de la coopération sanitaire transfrontalière.**

LES MISSIONS DE L'OFBS : une dynamique au service de la coopération sanitaire transfrontalière

L'Observatoire Franco-Belge de la Santé (OFBS) joue un rôle historique dans la construction d'une coopération en matière de santé entre la France et la Belgique. Sa mission : **simplifier l'accès aux soins**.

1. Observer, analyser et comprendre les besoins du territoire
2. Impulser des projets structurants pour le territoire
3. Accompagner et outiller les acteurs de terrain
4. Assurer une veille réglementaire et rendre les dispositifs plus lisibles
5. Informer, expliquer et faire le lien sur le terrain
6. Structurer la coopération transfrontalière

LES MEMBRES DE L'OFBS

En 2025, l'Observatoire Franco-Belge de la Santé réunit **43 institutions françaises et belges**.

Assureurs, planificateurs, établissements hospitaliers, acteurs de prévention et d'observation, mutualités et représentants des professionnels : tous s'engagent aux côtés de l'OFBS pour **améliorer l'accès aux soins le long de la frontière franco-belge**.

LES MEMBRES FRANÇAIS (19)

- Agence Régionale de Santé (ARS) Grand-Est
- Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France
- Carsat Hauts-de-France
- Centre Hospitalier Intercommunal Nord-Ardenne
- Centre Hospitalier de Tourcoing
- Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Ardennes
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Flandres
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Hainaut
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) Lille-Douai
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Meurthe-et-Moselle
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) Roubaix-Tourcoing
- Groupe UGECAM Nord-Est
- MGEN
- Mutualité française du Grand Est
- Mutualité française des Hauts-de-France
- Mutualité Sociale Agricole du Nord-Pas-de-Calais
- Observatoire Régional de Santé et du Social (OR2S)
- URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France

LES MEMBRES BELGES (24)

- 100 Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes
- 120 Christelijke Mutualiteit Vlaanderen
- 134 Mutualité Chrétienne
- 200 Union nationale des Mutualités Neutres
- 216 Mutualité Neutre
- 300 Union nationale des Mutualités Socialistes
- 319 Solidaris Wallonie
- 323 Mutualité Socialiste du Luxembourg
- 400 Union nationale des Mutualités Libérales
- 409 Mutualité Libérale Hainaut-Namur
- 500 Union nationale des Mutualités Libres
- 509 Partena Mutualité Libre
- 600 Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie Invalidité
- AZ Groeninge de Courtrai
- Centre Hospitalier Jan Yperman
- Centre Hospitalier Régional Mons-Hainaut
- Centre Hospitalier Régional de Mouscron
- Conseil National belge de l'Ordre des Pharmaciens
- EpiCURA Centre Hospitalier Ath-Baudour-Hornu
- Fédération des Centres de Services à Domicile
- HUmani - CHU Charleroi-Chimay
- Observatoire de la Santé du Hainaut
- Province de Namur - Administration de la Santé Publique
- Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile - Mutualité Chrétienne

1. LA GOUVERNANCE DE L'OFBS : UNE ORGANISATION RENOUVELÉE

L'Observatoire franco-belge de la santé (OFBS) repose sur une gouvernance solide, pensée pour assurer transparence et cohérence dans l'action. En 2025, cette gouvernance a été renouvelée avec notamment l'adoption du nouveau règlement intérieur et la recomposition de ses instances.

UNE GOUVERNANCE ARTICULÉE AUTOUR DE TROIS INSTANCES COMPLÉMENTAIRES

1. Les Assemblées générales : le cœur décisionnel

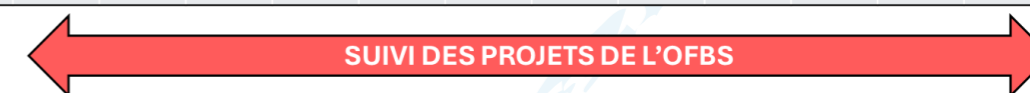
Au cœur de la gouvernance, les Assemblées générales :

- Valident les grandes orientations,
- Approuvent rapports et budgets,
- Officialisent les décisions préparées en amont,
- Assurent transparence et gouvernance partagée.

Elles constituent le cadre où s'expriment la vision collective et l'engagement de l'ensemble des membres.

Les instances de 2025

2025	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Bureau												
Comité de gestion												
Assemblée Générale												
Groupe de travail												



Ensemble, les trois instances et la présidence assurée par la Carsat Hauts de France garantissent à l'OFBS un fonctionnement efficace et tourné vers l'action.

2. Le Comité de gestion : l'instance d'arbitrage et d'orientation stratégique

Renouvelé en 2025, le Comité de gestion :

- Examine et consolide les propositions du Bureau opérationnel,
- Prépare les décisions présentées aux Assemblées générales,
- Cadre les priorités, les ressources et les orientations stratégiques,
- Garantit l'équilibre des visions franco belges dans la construction des projets.

Son renouvellement élargit la représentation des partenaires impliqués.

3. Le Bureau opérationnel : l'équipe qui prépare et met en mouvement

Renouvelé, le Bureau opérationnel est responsable :

- De la préparation des dossiers soumis au Comité de gestion,
- Du suivi opérationnel des actions,
- De la coordination entre les partenaires,
- De l'organisation du travail entre deux réunions stratégiques.



UN MODÈLE RENOUVELÉ POUR LES DÉFIS TRANSFRONTALIERS

Le renouvellement des instances, combiné à l'implication de ses membres, s'inscrit dans la volonté :

- D'une coordination opérationnelle renforcée,
- D'une fluidité dans la préparation des décisions,
- D'une capacité à répondre aux enjeux de santé transfrontaliers,
- D'un pilotage stable, porté par des institutions engagées.



ZOOM SUR LES STRUCTURES MEMBRES DU BUREAU DE L'OFBS

Parce que la gouvernance, ce sont aussi des visages et des engagements, nous vous proposons un portrait un peu décalé des membres du Bureau élus en juillet 2025, au cœur de la dynamique de l'OFBS.

CARSAT HAUTS-DE-FRANCE

PRÉSIDENTE DE L'OFBS

Rôle au sein du Bureau

La Carsat Hauts de France assure la présidence de l'OFBS et en porte la vision stratégique. Elle coordonne avec les membres du bureau les grandes orientations de l'Observatoire et garantit la cohérence de son action.

Ce qu'elle apporte

Une capacité reconnue à fédérer les acteurs autour d'objectifs partagés, en croisant expertise institutionnelle, connaissance des enjeux de santé publique et sens du partenariat.

Le petit plus

Une gouvernance à la fois structurée et agile, permettant d'articuler vision stratégique et pilotage opérationnel au plus près du terrain.

UNION NATIONALE DES MUTUALITÉS SOCIALISTES

VICE PRÉSIDENTE

Rôle au sein du Bureau

La vice présidence accompagne la présidence et contribue activement à l'orientation stratégique et au bon fonctionnement de l'OFBS.

Ce qu'elle apporte

Une vision globale des enjeux de santé et une forte capacité à rassembler les partenaires autour de projets communs à fort impact.

Le petit plus

Un ancrage historique fort au sein de l'OFBS, garant de la continuité, de la cohérence et de la pérennité de l'Observatoire.



MGEN GRAND EST

CO-GESTION FINANCIÈRE



Rôle au sein du Bureau

La MGEN Grand Est contribue à la gestion financière de l'OFBS et à la maîtrise de son équilibre budgétaire, en lien avec les partenaires comptables et de contrôle.



Ce qu'elle apporte

Rigueur, anticipation et fiabilité dans l'analyse financière, au service d'une gouvernance sécurisée.



Le petit plus

Une approche claire et pédagogique des enjeux financiers, facilitant les échanges et la décision collective.



SOLIDARIS WALLONIE

CO-GESTION FINANCIÈRE



Rôle au sein du Bureau

Solidaris Wallonie appuie la gestion financière de l'OFBS et prend pleinement part à sa gouvernance.



Ce qu'elle apporte

Une expertise solide des mécanismes financiers et institutionnels, conjuguée à une forte culture de l'organisation.



Le petit plus

Une double approche, financière et terrain, au service de projets de santé concrets, utiles et durables.



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE

MEMBRE ÉMINENT – FRANCE



Rôle au sein du Bureau

Le CHU de Lille porte la voix du secteur hospitalier français au sein de la gouvernance de l'OFBS.



Ce qu'elle apporte

Une expertise hospitalière reconnue et une connaissance fine des enjeux du système de santé.



Le petit plus

Un regard institutionnel et opérationnel, orienté vers l'amélioration continue de la qualité des prises en charge.



CENTRE HOSPITALIER DE MOUSCRON

MEMBRE ÉMINENT – BELGIQUE



Rôle au sein du Bureau

Le Centre Hospitalier de Mouscron représente le secteur hospitalier belge et participe activement à la gouvernance de l'OFBS.



Ce qu'elle apporte

Une vision stratégique des enjeux hospitaliers et une solide expérience de la gouvernance des établissements de santé.



Le petit plus

Un regard transfrontalier structurant, favorisant les synergies et les coopérations entre les deux systèmes de santé.

2. ADMINISTRATION, ORGANISATION, FINANCES & BUDGET

1. ORGANISATION ET GOUVERNANCE

L'année 2025 a été marquée par une consolidation du fonctionnement interne et un renouvellement des mécanismes de gouvernance. La clarification des rôles et responsabilités au sein de l'équipe administrative a permis d'améliorer la lisibilité des circuits décisionnels et la fluidité du travail quotidien.

Temps fort – Été 2025 : renouvellement du comité de gestion et du Bureau

Un moment structurant de l'année a été le **renouvellement des membres du comité de gestion** ainsi que la **recomposition du bureau**.

Ce processus a permis :

- D'adapter la gouvernance au développement du projet,
- De renforcer la représentativité des partenaires,

- De consolider la coopération franco-belge.

Cette recomposition a contribué à stabiliser le pilotage et à affirmer les orientations stratégiques pour les années à venir.

Harmonisation et modernisation des outils

Un travail important a été mené pour harmoniser les pratiques administratives entre les partenaires des deux versants. Des outils partagés, des circuits d'information clarifiés et des processus communs ont renforcé la cohérence globale. Parallèlement, la modernisation des outils administratifs a permis d'améliorer la fiabilité et l'efficacité du fonctionnement interne.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

En 2025, l'équipe administrative a assuré une gestion rigoureuse des procédures et obligations : conventions, contrats, avenants, échéances réglementaires et conformité RGPD. Les efforts se sont concentrés sur :

- L'amélioration des délais de traitement,
- La standardisation des processus,
- La qualité documentaire et la traçabilité,
- L'utilisation de tableaux de bord pour un suivi plus fin.

Nouveauté – Fin 2025 : déploiement d'une base de données SharePoint Online

L'un des jalons majeurs de la fin d'année a été la création d'une **base de données centralisée** sous

SharePoint Online développée par l'ARS Grand Est, suite au décommissionnement d'OSMOSE.

Cet outil permet :

- Une centralisation sécurisée,
- Un partage fluide entre partenaires,
- Une mise à jour en temps réel,
- Une meilleure traçabilité documentaire,
- Une structuration renforcée de l'information administrative et financière.

Il constitue une avancée majeure dans la modernisation de l'organisation interne sur l'échange de données.

3. FINANCES ET BUDGET 2025

Exécution budgétaire

L'année 2025 a été marquée par une gestion budgétaire prudente et structurée. Les dépenses ont été alignées sur les priorités opérationnelles, tandis que les écarts entre budget prévisionnel et réalisé ont été analysés pour renforcer la fiabilité des projections.

Financements et cotisations

Le financement du GEIE repose sur plusieurs sources complémentaires :

- **Les partenaires institutionnels**, via des dispositifs de soutien transfrontalier Interreg.
- **Les cotisations annuelles**, fixées à **350 € par membre**, apportant une ressource stable destinée au fonctionnement administratif et au développement des outils internes.

Ce modèle diversifié assure une bonne prévisibilité des ressources.

Supervision financière : contrôles internes et externes

La gestion financière bénéficie d'un dispositif de contrôle renforcé, reposant sur trois niveaux :

- Un **cabinet comptable indépendant (IDEA)**, chargé du suivi comptable et de la fiabilité des enregistrements.
- Un **contrôleur des comptes (Monsieur Nelis, Solidaris Wallonie)**, contribuant au suivi analytique, à la vérification de la cohérence budgétaire et à l'anticipation des besoins.
- Un **contrôleur de gestion (Monsieur Bivert, Union Régionale Mutualité Française Grand Est)**, garant de la transparence, de la conformité réglementaire et de la qualité des comptes annuels.

Ce système de supervision plurielle sécurise l'ensemble des opérations financières et renforce la robustesse du pilotage.

L'ensemble constitue un dispositif financier **cohérent, fiable et sécurisé.**

LES COMPTES 2024

Les comptes de l'année 2024 ont été validés par l'Assemblée Générale du mois de novembre 2025 (balance, compte de résultat, bilan).

Le résultat comptable de l'année 2024 est de 44 571 euros.

Le total des produits 2024 est de 46 858 euros, dont :

- Subventions reçues : 7 978 euros « projet intersanT FEDER » + 28 000 euros solde AVIQ2023
- Adhésions encaissées sur l'année : 31 virements reçus à 350 euros l'adhésion, soit 10 850 euros

Le total des charges 2024 : 2 587 euros, dont :

- Hébergement du site internet : 153 euros
- Frais d'abonnement du site : 329 euros
- Commissions bancaires : 499 euros
- Honoraires comptables : 1 607 euros

Il n'existe plus de charges de personnel sur l'année 2024, avec la sortie de la chargée de mission coopération le 14/06/2023.

Trésorerie :

- Le solde de trésorerie est de 137 766 euros au 31/12/2024, contre 93 587 euros en 2023.



3. TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2025

L'année 2025 a été marquée par deux événements majeurs qui ont renforcé à la fois la structuration interne du projet et sa visibilité auprès des acteurs du territoire :

- l'adoption d'un nouveau règlement intérieur,
- la tenue du Forum 2025 au CFPC du CH Mouscron.

Synthèse des temps forts

- Adoption du **nouveau règlement intérieur**.
- Organisation du **Forum 2025 à Mouscron**, temps d'échanges majeur réunissant l'ensemble des partenaires.
- Renforcement de la dynamique transfrontalière et du fonctionnement interne.
- Visibilité et mobilisation des acteurs.

3.1. ADOPTION DU NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'un des moments clés de l'année 2025 a été l'adoption d'un **nouveau règlement intérieur**, fruit d'un travail collaboratif entre les membres, les partenaires institutionnels et les instances de gouvernance.

Ce nouveau document constitue désormais un **cadre de référence structurant**, visant à :

- Clarifier les règles de fonctionnement internes ;
- Sécuriser les processus de décision ;
- Adapter le cadre réglementaire aux évolutions ;
- Moderniser et animer le fonctionnement interne ;
- Renforcer la clarification dans les rôles, responsabilités et modalités de participation des membres.

Le règlement intérieur actualisé vient accompagner la consolidation de l'OFBS, avec une exigence renforcée en matière de bonne gouvernance, de cohérence interne et de lisibilité pour les partenaires.

Son adoption s'est inscrite dans une dynamique plus large de structuration institutionnelle, initiée avec le renouvellement du comité de gestion et du bureau à l'été 2025.

3.2. FORUM 2025 AU CFPC DU CH MOUSCRON



Autre événement phare de l'année : la **tenue du Forum 2025**, organisé au Centre de Formation et de Partage des Compétences du **CH de Mouscron**.

Ce rendez-vous a permis de rassembler un large panel d'acteurs autour des thématiques au cœur du projet, offrant un espace de réflexion, d'échange et de partage d'expériences autour du thème « **Regards croisés sur la prise en charge de la santé transfrontalière** ».

Le Forum 2025 a été l'occasion de :

- Réunir les partenaires français et belges,
- Valoriser les travaux et avancées du projet,
- Présenter les enjeux transfrontaliers prioritaires,
- Offrir une visibilité accrue aux actions menées en 2024-2025,
- Favoriser une dynamique collective autour des perspectives 2026.

L'événement a également permis de renforcer les liens opérationnels entre les acteurs, de mettre en lumière la diversité des initiatives locales et transfrontalières, et d'identifier des pistes de coopération renforcée.

La participation active de l'ensemble des membres et partenaires a souligné l'ancrage territorial du projet et confirmé l'importance de ce type de rencontre dans sa stratégie d'animation.

4. LES PROJETS INTERREG VI

En 2025, l'activité du projet a été largement dynamisée par le soutien dans **sept projets Interreg**, couvrant des thématiques variées et à fort impact transfrontalier.

Ces projets constituent le cœur opérationnel de la coopération franco-belge, favorisant l'innovation, la mobilité, la santé, le numérique et l'inclusion.

LES 6 PROJETS INTERREG

■ **ALCOVE – Analyse des composés organiques volatils dans l'air exhalé pour la détection précoce des cancers pulmonaires (01/10/2024 – 30/09/2026)**

Thématique Interreg VI :

Recherche et innovation, porté par le Centre Hospitalier Universitaire de Lille Monsieur le Professeur Sébastien HULO.

Synopsis :

Le projet de recherche ALCOVE, coordonné par le CHU de Lille, cible la détection précoce du cancer du poumon, une des principales causes de mortalité en Europe. Particulièrement préoccupante dans les Hauts-de-France, le Grand-Est et la Belgique en lien avec le passé industriel et un format tabagisme. Le consortium ALCOVE cherche à développer un « nez électronique » capable de détecter des Composés Organiques Volatils (COV) associés à ce cancer dans l'air exhalé. Cette technologie non-invasive repose sur des capteurs avancés et des algorithmes pour identifier le risque de cancer et diriger les populations à risque vers un dépistage par imagerie médicale. ALCOVE réunit des experts scientifiques et cliniques transfrontaliers pour valider l'efficacité d'un dispositif de « nez électronique » – actuellement au stade de prototype testé en laboratoire – en milieu hospitalier, avec l'objectif de l'utiliser à terme, dans des campagnes de dépistage à grande échelle. Il représente une avancée majeure dans la prise en charge du cancer du poumon, offrant une réponse innovante à un défi de santé publique.

Les principaux objectifs :

ALCOVE poursuit désormais trois objectifs principaux :

- Améliorer le prototype en vue d'une évaluation clinique (optimisation des capteurs, amélioration de l'ergonomie et réalisation d'une petite série).
- Évaluer le dispositif en environnement clinique, en étudiant son fonctionnement en conditions réelles ainsi que sa performance diagnostique, y compris pour les cancers à un stade précoce.
- Préparer un déploiement à plus grande échelle, notamment via un transfert de savoir faire vers un partenaire industriel.

Les partenaires :

- Partenaires financiers (16) : CHU Lille, ULiège, UMons, ULille, IMT NE, Materia Nova, Eurasanté, CHU Amiens, CHU Reims, CH Arras, KU Leuven et UZ Leuven, URCA, CHU Helora, Institut Jules Bordet, UZ Gent, CHU UCL-Namur.
- Partenaires associés (6) : OFBS, Clinique de l'Europe Amiens, Clubster NSL, Flanders Bio, Université de Technologie de Troyes, SATT Nord.

Réunions en 2025 :

Comité d'accompagnement : 18 septembre 2025

Comité de pilotage : 18 septembre 2025

Synergies CROSS3 : comité chefs de file 26/03/2025 et 27/06/2025

Actions menées en 2025 :

- Les partenaires du projet ALCOVE ont lancé les activités en harmonisant les spécifications techniques et en développant une nouvelle version du nez électronique. Plusieurs outils de communication ont été créés (identité visuelle, affiche, newsletter, contenus LinkedIn), tandis que le site web est désormais finalisé et accessible via la plateforme CROSS S3.
- L'événement de lancement, organisé le 31 mars 2025 au CHU Lille, a réuni 89 participants issus de différents groupes d'intérêt. Le prototype du nez électronique est en cours de finalisation, avec des ajustements techniques et une mise en conformité médico réglementaire. La phase de clonage débutera prochainement afin de produire neuf dispositifs destinés aux essais cliniques prévus fin 2026. Ces essais sont actuellement en cours de préparation.
- Les équipes franco belges (Bruges, Arlon, Mons, Reims et Douai) collaborent étroitement pour développer un prototype fiable et standardisé intégrant capteurs, analyse de l'air expiré, intelligence artificielle et systèmes de sécurité.

Perspectives 2026 :

Les principales perspectives concernent

- Dans un premier temps, la reproduction du dispositif,
- Suivi du lancement de l'étude clinique visant à valider le nez électronique en France et en Belgique

■ CROSS4MOBILITY - Objectif 3.2 Améliorer la mobilité transfrontalière pour une meilleure qualité de vie (01/04/2024-31/03/2028)

Thématique Interreg VI :

Mobilité, opérateur chef de file MOBILISEM Mobilité dans l'entre Sambre et Meuse est une ASBL créée en 2011 active dans le domaine de la mobilité en Wallonie. Elle développe et met en œuvre des services de mobilité, d'information et d'accompagnement à destination des citoyens, des communes, des écoles, des associations et des entreprises. Cette ASBL a pour missions et objectifs de mettre en place et gérer des services de mobilité adaptés aux besoins des territoires d'informer et accompagner les publics sur les solutions de déplacement existantes, de développer des actions de sensibilisation et de formation en matière de mobilité et d'accompagner les pouvoirs locaux et organisations dans la mise en œuvre de projets liés à la mobilité.

Synopsis :

CROSS4MOBILITY est un projet de coopération transfrontalière franco-belge visant à améliorer les déplacements quotidiens dans la région de Charleroi Métropole, le nord des Ardennes françaises, le Pays de Thiérache et l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

Il répond aux limites actuelles de l'offre de transport public transfrontalière en développant des solutions alternatives à la voiture individuelle. Le projet met en œuvre des actions concrètes telles que le test d'une ligne de covoiturage transfrontalière, **une offre de transport à la demande vers les hôpitaux** et la création de pôles d'échange favorisant l'intermodalité, tout en structurant la coopération entre acteurs de la mobilité des deux côtés de la frontière.

Contact : Claudine BRIL, Coordinatrice de Cross4Mobility, +32 472 34 61 90

Les principaux objectifs :

Le principal objectif est de diversifier les mobilités pour les habitants du territoire transfrontalier où la voiture reste indispensable pour traverser la frontière.

Les opérateurs travaillent sur un schéma de mobilité transfrontalière (module 3) en mobilisant habitants, entreprises, experts de mobilité et collectivités (module 4) pour en faire de véritables ambassadeurs à travers :

- La mise en place des solutions innovantes/intermodales -module 6
- La valorisation des connexions transfrontalières -module 5

Les partenaires :

- Opérateurs financiers (9) : MOBILISEM – Chef de file, Agence d'Urbanisme de Développement et prospective de la Région de Reims, Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois, Centre de Recherches et d'Etudes pour l'Action Territoriale – CREAT, Syndicat mixte Sambre Mobilités, commune de Momignies, Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache, Espace Environnement ASBL et commune de Viroinval.

- Opérateurs associés (27) : Cellule mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises, Tous Vélo-Actifs, Ma ville à vélo 08, Emgo Bike, IDELUX Développement, Ardenne Métropole, CHU Charleroi – Institut de santé publique du pays de Charleroi, MOBIL'ARDEN, OTW Direction Hainaut, Région Grand Est, Navetteurs.be, Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Thiérache, Communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre (CAMVS), Région Hauts-de-France, Direction des infrastructures de mobilités et du canal Seine Nord Europe, Communauté de communes Sud Avesnois, Communauté de communes Pays de Mormal, Charleroi Métropole/IGRETEC, Communauté de communes Ardennes Thiérache, Bureau Economique de la Province de Namur, Observatoire Franco-Belge de la Santé, Autorité organisatrice du transport (Service public de Wallonie Mobilité Infrastructures), Centre Hospitalier de Felleries-Liessies, Communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne, Maison du tourisme Pays des Lacs, Way to go et IDEA.

Réunions en 2025 : L'Observatoire Franco-Belge de la Santé a travaillé sur le volet de la mobilité des patients dans la Zoast Thiérache. Grâce aux chiffres obtenus auprès des structures hospitalières de cette zone organisée, un premier rapport a pu être réalisé par Mobilesem.

Actions menées en 2025 :

- Avril – Réflexion sur l'élaboration d'une ligne de covoiturage transfrontalière entre Charleroi, Couvin et Charleville-Mézières. Cette initiative vise à améliorer les déplacements quotidiens et également offrir une alternative durable à la voiture individuelle et renforcer la mobilité entre les territoires français et belges.
- Mai – Promotion à l'utilisation d'un simulateur simple et intuitif qui permet de comparer en quelques clics les émissions de CO₂ liées à chaque type de transport proposé par l'ADEME (Agence de la transition écologique).
- Juin – ouverture d'une consultation citoyenne sur la ligne de covoiturage transfrontalière entre Charleroi, Couvin et Charleville-Mézières.
- Septembre – Lors de la semaine de la Mobilité (Du 16 au 22 septembre 2025), les acteurs du projet ont invité les habitants du territoire transfrontalier à changer leurs habitudes. Chacun a pu tester d'autres manières de se déplacer.
Des initiatives ont encouragé la réflexion autour de la mobilité quotidienne et des moments conviviaux ont été créés autour d'un objectif commun : promouvoir des transports plus durables, inclusifs et accessibles à tous. Les écoles, communes, associations et opérateurs ont proposé de nombreuses activités, à la fois ludiques et inspirantes.

Perspectives 2026 :

- Promotion de l'autopartage, l'autopartage c'est la liberté d'utiliser une voiture uniquement quand vous en avez besoin, sans devoir en posséder une. Pratique économique et simple !
- Créations de nouvelles stations d'autopartage à Seloignes, Momignies, Treignes et Olloy. Ces stations expérimentales sont une première étape pour créer un réseau de mobilité durable et flexible, à la fois en Belgique et en France tout au long de la frontière.
- Continuation des travaux sur une ligne de covoiturage entre Charleroi et Charleville.

■ PSICOCAP+ D'un modèle de soins psychiatriques résidentiels vers une approche collective dans le milieu de vie (01/04/2024 au 31/03/2028)

Thématique Interreg VI :

Cohésion sociale porté par le Centre Neuropsychiatrique Saint Martin, pilote du projet Madame Marie-Paule Lerude.

Synopsis :

Psicocap+ 2024-2027 s'inscrit pleinement dans l'objectif spécifique 4.5 d'Interreg VI de promouvoir le passage des soins en institution aux soins familiaux et communautaires dans le domaine du handicap psychique et de la maladie psychiatrique. A la suite au projet Psicocap 2020-2022 d'Interreg V, de nombreux opérateurs d'horizons différents ont rejoint Psicocap+ et impulsent une nouvelle dynamique de travail.

Les principaux objectifs :

- Psicocap+ 2024-2028 s'inscrit pleinement dans l'objectif spécifique 4.5 d'Interreg VI de promouvoir le passage des soins en institution aux soins familiaux et communautaires dans le domaine du handicap psychique et de la maladie psychiatrique. A la suite du projet Psicocap 2020-2022 d'Interreg V, de nombreux opérateurs d'horizons différents ont rejoint Psicocap+ et impulsent une nouvelle dynamique de travail.
En permanence, les usagers et les équipes qui travaillent sur le sujet éprouvent le besoin de faire évoluer leur environnement et leur pratique. Le projet européen Psicocap+ offre la possibilité de fédérer les énergies dans une dynamique de transformation et d'innovation en capitalisant les études et les expériences pour agir sur le terrain avec une analyse des bases de données existantes en santé, des actions pilotes, de la formation et de la recherche. La coopération franco-belge a montré dans le précédent projet tout le bénéfice positif que l'on pouvait obtenir par la motivation des équipes dans le partenariat. L'émulation transfrontalière concourt à tout mettre en œuvre pour que les personnes qui vivent avec des troubles psychiques puissent avoir les mêmes conditions de rétablissement de part et d'autre de la frontière.
- L'engagement est d'être dans l'observation des données et des pratiques sur le handicap psychique mais aussi « d'être dans l'action » pour que les expériences positives puissent diffuser concrètement sur le terrain. Aux modules de gestion et communication, s'ajoutent 4 modules techniques :
 - **Action pilotage et dispositifs novateurs**, après le repérage et le test des initiatives favorisant le rétablissement des personnes vivant avec des maladies et troubles psychiques, et contribuant à la désinstitutionnalisation, le module s'engagera à disséminer les bonnes pratiques en France et en Belgique :
 - Par la mobilisation de 4 établissements psychiatriques dans une action pilote pour améliorer la continuité des soins et l'accompagnement ville-hôpital en prenant en compte les besoins de prévention, de soins somatiques et de soins psychiques ;
 - Par l'expérimentation des nouveaux métiers en développant les stages par immersion pour les professionnels et les bénévoles ayant pris des responsabilités dans l'accompagnement et le rétablissement ;
 - Par la visite sur le terrain de réalisations innovantes dans le domaine du logement et du travail ;
 - Par la rencontre à l'occasion de manifestations publiques festives et la visite sur site des personnes animant ou participant à des activités développant le lien social (groupes d'entraide mutuelle GEM, clubs et jardins thérapeutiques, agriculture sociale, etc...)

- **Formation**, il s'agit d'inventorier, de promouvoir et d'élaborer, si nécessaire, des formations spécifiques concernant le handicap psychique à destination des professionnels, des usagers et de leurs proches, et du public.
- **Observation**, avec la mise à jour du tableau de bord élaboré dans Psicocap et de certains indicateurs de GéDiDoT, le module accentuera son travail sur l'amélioration de la connaissance par l'exploitation des bases de données concernant l'offre de prise en charge et d'accompagnement en santé mentale en développant l'analyse du parcours de santé et l'accès aux soins des personnes.
- **Recherche et pérennisation**, la pérennisation s'attachera à travailler avec un groupe d'organismes publics et privés et de sociétés savantes mis en place dès le démarrage du projet afin d'identifier les moyens de pérennisation des actions de Psicocap+, et d'en être les relais institutionnels. Une recherche universitaire transfrontalière évaluera les concepts clés qui jalonnent le parcours des personnes vivant avec une maladie psychique avec notamment la question de la reconnaissance du handicap psychique et de la désinstitutionnalisation en psychiatrie. Psicocap+ conviera à mi-parcours des professionnels, des usagers et leurs proches ainsi que des associations à une nouvelle édition des Journées d'Etudes sur le Handicap Psychique (JEHPsy).

Par la réalisation de ce projet, les opérateurs belges et français associant usagers, professionnels du soin et de l'accompagnement, analystes et décideurs du système de santé, escomptent un fort impact sur l'amélioration du parcours de santé des personnes ayant un handicap ou une maladie psychique.

Les partenaires :

Pour répondre à cet objectif, Psicocap+ associe dans le projet 11 opérateurs financiers et 14 opérateurs associés, dont 13 belges-10 français-1 transfrontalier-1 international sur un territoire qui associe l'ouest de la région Grand-Est et les Hauts-de-France du côté français et la province de Namur, quelques arrondissements des provinces du Hainaut, du Luxembourg, la Flandre Orientale et Occidentale en Belgique.

Actions menées en 2025 :

• L'amplification du réseau.

Des échanges ont eu lieu avec le Réseau 107 namurois, le Réseau 107 Mosaïque du Hainaut oriental, l'hôpital psychiatrique de Bruges, le réseau 107 de Flandre occidentale NOWE, la future maison Soteria et de l'hôpital Sint-Amandus Beernem. Acteur incontournable des Hauts de France, la Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale F2RSM Psy a rejoint Psicocap+ ; Le webinaire Psicocap+ dédié à la désinstitutionnalisation menée avec PositiveMinders, organisation suisse proposant 90 événements au cours des Journées de la Schizophrénie, a été suivi en France, Belgique, Suisse au Québec, au Maroc par environ 200 personnes. Les revues belges de Similes et Approches de Frères de la Charité ainsi que le journal français l'Union ont relayé l'évènement de lancement à la foire de Chalons-en-Champagne en septembre. Le compte LinkedIn atteint désormais plus de 1000 abonnés tandis que le compte Facebook a été réactivé et a doublé son nombre d'abonnés (400). La page a doublé son nombre de followers depuis sa réactivation.

• La création d'outils innovants.

Créé par l'HEPN, un jeu de cartes permet de sensibiliser le public aux stéréotypes autour de la santé mentale. Une brochure illustrant les résultats du projet à mi-parcours a été éditée à l'occasion des Journées d'Etude sur le Handicap Psychique (JEHPsy).

• Des événements majeurs :

- En mai 2025, une journée transfrontalière préparée avec les scrutateurs logement IHP Le regain, IHP Psynergie, Alodgî, l'Elan argonnais, l'UDAF 08, SOS Hépatites a été organisée par l'EPSM de la Marne, le CRéSaM et l'Elan Argonnais à Sainte-Ménéhould.
- En juin 2025, une journée consacrée aux lieux de liens belges et français a été organisée par le CRéSaM et l'EPSM de la Marne à Namur dans le cadre des ReIntegration Awards avec le soutien de la société Lilly et de la loterie nationale belge. A cette occasion, un appel à projets visant à favoriser les rencontres transfrontalières entre lieux de lien a été lancé.
- En point d'orgue, du 25 au 27 septembre 2025, la deuxième édition des Journées d'Etude sur le Handicap Psychique (JEHPsy) a été organisée par l'UMONS et APRADIS à Charleroi. Ces journées avaient une envergure internationale avec la participation de 259 personnes issues de France, Belgique, Suisse et Québec. Elles étaient entièrement gratuites et ouvertes à tous. Le programme comprenait 12 conférences, 1 table ronde, 13 ateliers participatifs, un concert, une pièce de théâtre et une exposition photographique, illustrant la volonté d'articuler recherche, pratiques professionnelles, savoirs expérientiels et approches culturelles. Elles ont concerné la prévention, l'intervention précoce et les périodes de transition, les pratiques en transition et la stigmatisation, la reconnaissance et légitimation, le rétablissement et la citoyenneté. Une dizaine de personnes ont été interrogées sur les besoins en formation par APRADIS. L'ORS Grand Est, l'AVIQ et l'ORS ont exposé les premiers résultats du module Observation au cours de l'atelier. Les premières données recueillies en France révèlent que 13.2% de la population sont pris en charge pour un trouble psychique et/ou consomment des médicaments psychotropes. Cela représente plus de 900 000 personnes dans les Hauts-de-France, la Marne et les Ardennes.
- Le point de vue des familles, où les bénévoles de Similes ont participé activement à l'animation des ateliers dédiés à la question du logement et du partenariat avec les familles lors de la journée du 5 juin 2025 à Sainte Ménéhould. Au cours des JEHPsy de septembre, quatre familles belges témoignaient également au cours de l'atelier traitant du partenariat dans le soin et du travail avec les familles.
- Des productions valorisées et diffusées, le site internet permet de visualiser toutes les productions du projet annoncées sur LinkedIn et Facebook : le webinaire sur la désinstitutionnalisation, la vidéo sur le nouveau métier de pair aidance, les séances plénières des JEHPsy, les aftermovies d'événements et des articles de synthèse.
- Des liens favorisés et parmi les retombées notables, le tiers-lieu du Service de Santé Mentale De Couvin a participé au Festival des GEMS lors de la Foire de Châlons, le 3 septembre 2025. L'EPSM de la Marne a facilité ces échanges interrégionaux entre les GEMs français et ce lieu de lien belge, lauréat des ReIntegration Awards (« La Baraque à Fripes »). A cette occasion, le CNP Saint-Martin a présenté le projet Psicocap+.
- Deux événements transfrontaliers à l'occasion de la semaine de la santé mentale ont été organisés en octobre au CNP St Martin : l'exposition Moryotis Tour avec la collaboration du CCOMS de Lille et la projection de « La bienvenue » filmé dans et avec des lieux de lien bruxellois en collaboration avec l'EPSM de la Marne.

Perspectives 2026 :

- Visite des GEMS à Châlons en Champagne et Reims ;
- Visite de psychiatrie citoyenne à Lille en mars ;
- Formation à l'autodétermination en mars et conférence ;
- Evénement logement en juin ;
- Evénement insertion socioprofessionnelle en octobre.

■ SynDigitalPro - Synergie transfrontalière des professionnels de santé en accompagnement de la digitalisation des métiers (01/10/2024 au 30/09/2028)

Thématique Interreg VI :

Cohésion sociale porté par l'Agence porté par Solidaris Wallonie, pilote du projet Madame Louis Nathalie

Synopsis :

SynDigitalPro fait référence à la synergie transfrontalière des professionnels de santé en accompagnement de la digitalisation des métiers. Ce projet propose une réflexion sur l'impact de la digitalisation dans le secteur de la santé, aux progrès attendus et à l'émergence de futurs métiers ou tâches liés aux évolutions technologiques.

Les principaux objectifs :

- L'objectif principal est de répondre de manière commune à la problématique de manque de personnel qualifié de soins, rencontrée par tous les opérateurs du projet, sur les 3 versants Français, Wallon et Flamand. Ce manquement étant international, il appelle à une solution transfrontalière afin de mutualiser et s'enrichir des politiques déjà existantes, des outils utilisés et des réflexions menées.
- Seul cet enrichissement de pratiques nationales ou locales en une pratique transfrontalière pourra aboutir à une amélioration des actes du quotidien, un soulagement auprès des travailleurs et un impact sur l'attractivité des études (para)médicales.
- Ce projet aborde des prises de position volontairement interpellantes et engageantes vis-à-vis des autorités compétentes en la matière et nécessaires pour les acteurs de terrain. Il combine simultanément une réflexion sur l'avenir du métier de la santé et sur l'optimisation des outils mis à disposition des professionnels de la santé dans le cadre du parcours de la perte d'autonomie.

Les partenaires :

- Opérateurs financiers (9) : Solidaris Wallonie – Chef de file, OZ Consulting, Union Nationale des Mutualités Socialistes, CSD Mons-Wallonie picarde, HEPH-Condorcet, CH Wapi, La Renaissance Sanitaire-Hôpital Villiers-St-Denis, Groupe VYV, VIVES Noord ;
- Opérateurs associés (11) : OFBS, Province de Namur-Vivre Mieux, AVIQ, ARS Hauts-de-France, EpiCURA, FCSD, Centre Hospitalier Le Quesnoy, Centre Hospitalier de Maubeuge, Centre Hospitalier Felleries-Liessies, ELSAN-centre de rééducation de la Rougeville, URMF des Hauts-de-France.

Actions menées en 2025 :

- Le séminaire sur l'innovation en santé en France, Wallonie et Flandre organisé le 27 mars 2025 à Tournai (versant Wallon), couplé avec l'événement de lancement ;
- Le séminaire sur la prévention des chutes organisé le 4 septembre 2025 à Etampes-sur-Marne (versant Français) ;
- Le séminaire sur l'accompagnement du parcours d'autonomie tenu le 25 septembre à Kortrijk (versant Flamand).

Perspectives 2026 :

- Le séminaire sur la vision des établissements de soin en matière de digitalisation sera organisé le 10 février 2026 à Lille (versant Français) ;
- Le séminaire sur « Attirer, motiver et fidéliser : le trio gagnant ? » se tiendra le 19 mars 2026 à Baudour (versant Wallon).

Les diverses productions seront accessibles sur le site internet

<https://www.syndigitalpro.eu>

■ PFMET – Pôle Femme-Mère-Enfant de Thiérarche (01/10/2025-31/03/2029)

Thématique Interreg VI :

Cohésion sociale porté par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, pilote du projet Madame Walryck Manon

Synopsis :

Le PFMET vise à créer un pôle de santé transfrontalier en développant une coopération partenariale autour d'un axe central entre le Centre de Santé de Fagnes à Chimay et le Centre Hospitalier de Fourmies, distant de 23 kilomètres, en y associant les offreurs de soins du territoire et les établissements de recours. La coopération entre les sites sera facilitée par la mutualisation et la collaboration des équipes soignantes entre les établissements. Le projet participera ainsi à l'amélioration de l'attractivité médicale et paramédicale du territoire et répondra à un enjeu majeur, celui du défi démographique des professionnels de santé.

Les principaux objectifs :

- Le maintien de l'offre périnatale et pédiatrique sur le site hospitalier de Chimay, ainsi qu'à Hirson (CH et la maison de santé transfrontalière des Trois Rivières) ;
- Le maintien de l'activité obstétrique au Centre Hospitalier de Fourmies ;
- La possibilité de suivis gynécologiques spécifiques sur le CH de Fourmies, sur le site du Centre de Santé des Fagnes et au CH d'Hirson ;
- La structuration d'un parcours de gradation des soins grâce à l'activité des établissements de recours que sont le CH de Valenciennes côté Français et le CHU de Charleroi côté Belge.

Les partenaires :

- Opérateurs financiers (5) : Agence Régionale de Santé Hauts-de-France – Chef de file, CH de Fourmies, CH de Valenciennes, CH d'Hirson, HUmani, Solidaris Wallonie ;
- Opérateurs associés (9) : CHU Lille, OFBS, Union professionnelle des sage-femmes Belges, MOBILESEM Asbl, Agence Wallonne de la santé de la protection sociale du handicap et des familles, Union Nationale des Mutualités Socialistes, CPAM Roubaix-Tourcoing, URPS sage-femmes des Hauts-de-France, CPTS Sud Avesnois.

Réunions en 2025 : Après la notification d'acceptation du projet PFMET émise par le COPIL du programme Interreg le 16 octobre 2025, un comité de lancement du projet PFMET a été organisé le 2 décembre 2025.

Actions menées en 2025 :

- La première période du projet PFMET court du 1er octobre 2025 au 31 mars 2026. Le comité de lancement précité a été l'occasion de rappeler le calendrier global et de revenir sur l'organisation du pilotage du projet, module de travail par module de travail ;
- Les 4 modules de travail sont les suivants : gestion de projet, communication, prise en charge des parturientes et de leurs enfants au sein du PFMET, partage de données de santé.

Perspectives 2026 :

- **Premier semestre :** Organisation des premiers comités techniques COTECH sur la première quinzaine de janvier 2026. Dans cette phase de lancement du projet, des seconds COTECH ont été organisés sur la première quinzaine de mars 2026.

Un premier comité de gestion a eu lieu le 13 février 2026. Le prochain aura lieu le 8 avril 2026, pendant le mois de remontées des rapports des opérateurs et financiers.

Le premier comité de pilotage de suivi est programmé le jeudi 26 mars 2026.

Lancement d'un appel d'offre pour l'accompagnement à la mise en place du plan de communication et de valorisation du projet PFMET. L'agence de communication est retenue et présentée aux opérateurs partenaires et associés à l'occasion du second COTECH communication de mars 2026.

- **Deuxième semestre :** Réalisation des premiers livrables attendus conformément au calendrier prévisionnel du projet PFMET.

Point d'étape prévu lors des prochains COTECH programmés à la rentrée de septembre 2026. Des sous-groupes de travail auront été organisés dans l'intervalle pour avancer sur les différents modules de travail du projet.

Conférence de presse de lancement du projet prévue en septembre 2026.

Plus d'informations :

<https://www.interreg-fwvl.eu/fr/projets/pole-femme-mere-enfant-de-la-thierache>

■ STA²RE - Santé Transfrontalière Accompagnement Acteurs Résilience Environnementale (01/10/2025-31/03/2029)

Thématique Interreg VI :

Cohésion sociale porté par l'Observatoire de la Santé du Hainaut, Chefs de file : Madame Barthe-Batsalle Helen et Monsieur Fassiau Gaël

Synopsis :

L'objectif principal du projet STA²RE est d'accompagner et d'outiller les collectivités locales contre les vulnérabilités climatiques et environnementales qui exacerbent les problèmes de santé. Ceci se fera notamment au sein de 10 collectivités pilotes par une sensibilisation aux enjeux et par la réalisation d'un diagnostic spécifique conjoint en santé environnementale ainsi que par l'élaboration d'une feuille de route (plan local d'action).

En s'appuyant sur l'expérience collectivement acquise lors de ces démarches, les partenaires du projet développeront alors une plateforme interactive en ligne, gratuite, permettant à tout acteur de la zone transfrontalière de réaliser un diagnostic territorial en santé environnementale, d'identifier des axes prioritaires d'action, d'élaborer un programme local d'action et de suivre sa mise en œuvre.

La volonté du projet est donc bel et bien de fournir une méthode et des outils pertinents d'aide à la décision pour renforcer la résilience et les capacités d'interventions des territoires transfrontaliers en tenant compte des inégalités sociales, sanitaires et environnementales, et des enjeux communs.

Les principaux objectifs :

- Sensibiliser les collectivités aux enjeux de la santé environnement ;
- Réaliser un diagnostic local en santé environnement en collaboration avec chaque collectivité ;
- Créer une plateforme cartographique interactive permettant le diagnostic pour l'ensemble du territoire des régions wallonnes, des Hauts de France et du Grand Est.

Les partenaires :

- Opérateurs financiers (6) : Observatoire de la Santé du Hainaut OSH – Chef de file, Observatoire Régional de la Santé et du Social OR2S, Atmo Hauts-de-France, Province de Namur, Centre de Recherche pour l'Etude et l'action territoriale CREAT de l'UCLouvain
- Opérateurs associés (7) : OFBS, AVIQ, IRCELINE, IWEPS, Gezondheidsmakers, Atmo Grand Est, ISSeP.

Réunions en 2025 : 3 réunions internes entre opérateurs uniquement, concernant la gestion du projet en général.

Actions menées en 2025 :

- Gestion générale du projet
- Plan de communication
- Planification événement de lancement
- Création des activités du premier module de travail
- Présentation (visio) du projet auprès de certains territoires pilotes.

Perspectives 2026 :

- Première réunion et activité (module de sensibilisation) auprès des collectivités
- Organisation de notre événement de lancement, le 7 avril 2026
- Recherche de données en santé environnement
- Identification des thématiques et lancement du diagnostic en santé environnement.

Plus d'informations :

<https://www.interreg-fwvl.eu/fr/projets/sante-transfrontaliere-accompagnement-acteurs-resilience-environnementale>

5. LES PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 s'ouvre avec une dynamique renforcée pour l'Observatoire Franco Belge de la Santé (OFBS), marquée par la structuration de nouveaux espaces de travail collaboratifs et la préparation d'un temps fort majeur pour le réseau : le Forum OFBS 2026. Ces actions visent à consolider la transversalité des expertises, améliorer la circulation des connaissances et favoriser la mise en œuvre de projets opérationnels à l'échelle transfrontalière.

1. MISE EN PLACE DE QUATRE GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Afin d'accompagner la montée en puissance de l'Observatoire et de répondre aux besoins identifiés en 2025, quatre groupes de travail (GT) seront progressivement déployés en 2026. Leur programmation s'organise en deux temps.

1.1. Premier semestre 2026 : lancement de deux groupes de travail

- **Groupe de travail « Organisation du Forum »**

Ce GT sera dédié à la conception, la coordination logistique et la programmation éditoriale du Forum 2026. Il rassemblera des acteurs de chaque versant afin de garantir une approche concertée et transfrontalière de l'événement.

- **Groupe de travail « Technique »**

Destiné à renforcer les méthodes de production, de partage et d'analyse des données de santé, ce GT mobilisera les expertises techniques (statistiques, systèmes d'information, méthodologie). Son objectif est d'améliorer l'harmonisation des pratiques et de soutenir les travaux transversaux de l'OFBS.

1.2. Second semestre 2026 : lancement de deux groupes supplémentaires

- **Groupe de travail « Projets »**

Il aura pour vocation de faire émerger, prioriser et structurer des projets transfrontaliers en lien avec les besoins identifiés par les partenaires. Il contribuera à définir une feuille de route opérationnelle partagée.

- **Groupe de travail « Communication »**

Ce GT accompagnera la visibilité de l'OFBS, le développement de ses supports de diffusion et la valorisation des productions scientifiques et opérationnelles. Il renforcera également la cohérence de la communication auprès des partenaires et du public.

2. ORGANISATION DU FORUM OFBS 2026

L'autre jalon majeur de l'année sera la **tenue du Forum OFBS 2026**, événement stratégique destiné à :

- Echanger sur un sujet de santé
- Offrir un espace d'échanges entre acteurs français et belges de la santé publique,
- Mettre en lumière les projets transfrontaliers émergents,
- Renforcer l'ancrage institutionnel et la visibilité de l'OFBS.

La préparation du Forum mobilisera largement le réseau dès le premier semestre, et sa tenue constituera un moment clé pour affirmer le rôle de l'Observatoire comme plateforme de coopération en santé à l'échelle franco belge.

Le thème 2026 sera « **Regards croisés Franco Belge sur la prévention santé travail** » et se déroulera au CH Belair de CHARLEVILLE MEZIERES le 14 octobre 2026.

AVIQ : Agence pour une Vie de Qualité

Carsat : Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

FASD : Fédération d'Aide et Soins à Domicile

FEDER : Fonds Européen de DEveloppement Régional

GEIE : Groupement Européen d'Intérêt Économique

INTERREG : coopération territoriale européenne

OFBS : Observatoire Franco-Belge de la Santé

RI : Règlement Intérieur

ZOAST : Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers



**OBSERVATOIRE
FRANCO-BELGE
DE LA SANTÉ**

